

Un réseau wi-fi commun sur un large territoire

sécurisé

simple d'accès

professionnel



VOUS VOULEZ PROPOSER UN ACCES WI-FI

- en conformité avec la loi
- simple et stable
- permettant de répondre à la demande et de faire monter en gamme votre structure
- pour mieux connaître les visiteurs et accéder à de nouvelles clientèles

CONSTAT : aujourd'hui, nos visiteurs, français ou étrangers, sont de plus en plus équipés et connectés, que ce soit dans leur quotidien ou pendant leurs vacances. Ils sont donc à la recherche de wi-fi pour une utilisation fréquente d'internet, qu'elle soit professionnelle ou personnelle. **Savez-vous que le wi-fi, et bien sûr gratuit, serait le critère de choix n°1 au niveau des hébergements, avant même le petit-déjeuner ou le parking ?**

De nombreux professionnels du tourisme se sont adaptés à la demande et proposent l'accès à internet à leurs clients. Mais des réglementations existent sur la fourniture d'accès à internet au public, et elles ne sont pas respectées dans la majorité des cas (loi de 2006 relative à la lutte contre le terrorisme et loi HADOPI).



OBJECTIF DU PROJET DU PAYS TOURISTIQUE

Ce projet a pour principal objectif de permettre aux prestataires touristiques, ainsi qu'aux collectivités qui le souhaitent, de s'équiper en wi-fi. Les clients pourront ainsi accéder à internet simplement et gratuitement, avec une connexion et des échanges de données sécurisés, en conformité avec la loi.

"La mise en place d'un réseau wi-fi de partenaires"

La société 2ISR a été sélectionnée par le Pays touristique pour développer un réseau wi-fi stable et performant auprès des partenaires intéressés, avec notamment sa solution "Click & Surf".

Pour plus d'information sur le projet,
Thérèse Le Brigand
contact@paystouristiquedinan.com
02.96.39.62.64
ou
Nicolas Élie, 2ISR
n.elie@2isr.fr - 09 72 12 27 24

QUEL COUT ? Les coûts se répartissent sur :

- les **abonnements** : un abonnement mensuel à la solution wi-fi de 2ISR. Base : 10,90 € H.-T./mois, en complément de votre abonnement ADSL
- la **mise en service** d'un routeur (99 € H.-T.)
- des équipements supplémentaires éventuels (*sur devis*)

LES AVANTAGES D'INTEGRER LE PROJET

Pour la structure d'accueil

- l'assurance de travailler avec une entreprise reconnue au plan national, sélectionnée par le Pays touristique qui suivra le projet et le déploiement du wi-fi
- une offre financière avantageuse grâce au projet territorial coordonné par le Pays touristique
- le suivi statistique des connexions

Pour les visiteurs

- une réponse au besoin de connexion à internet
- la simplicité d'utilisation
- la gratuité
- une connexion unique et sécurisée chez les partenaires du réseau



Pays touristique

de Dinan 5, rue Gambetta - 22100 DINAN - T. 02 96 39 62 64 - contact@paystouristiquedinan.com